

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 63 (1922), p. 30-36

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__30_0

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'économie politique (1), par Henri TRUCHY.

Le Journal de la Société de Statistique a rendu compte, l'an dernier, du premier tome du nouveau *Cours d'Économie politique* publié par notre savant collègue, M. Henri Truchy. Nous nous excusons de parler un peu tardivement du tome II qui a paru cette année et qui a été immédiatement apprécié dans tous les milieux où l'étude sérieuse des questions économiques est en honneur. Ce livre, très dense de substance, est de ceux qu'il faut lire avec attention.

Il présente, comme le tome I, un caractère vraiment personnel. Ce n'est pas que l'auteur prétende à cette originalité, dont certains font un étalage abusif, comme si personne n'avait pu s'aviser avant eux d'une opinion exacte; la grande modestie de M. Truchy se complait, au contraire, — avec une sincère volonté d'indépendance, d'ailleurs, — à mettre au premier plan les solutions que de bons esprits ont données depuis longtemps à des problèmes qui sont de toutes les époques. Il a ses conclusions propres sur certains points; mais où son initiative se manifeste de la manière la plus frappante, c'est encore dans sa méthode de recherche, dans le soin qu'il a de présenter, à propos de chaque question, tous les arguments pour ou contre qui lui paraissent de quelque valeur, dans l'impartialité avec laquelle il groupe ces arguments, en donnant, autant que possible, la prépondérance à ceux qui résultent de faits observés en grand nombre. Nous pouvons, sans « esprit de chapelle », dire que M. Truchy et quelques autres professeurs de nos Facultés de Droit sont d'autant meilleurs économistes qu'ils sont meilleurs statisticiens. Les données numériques ne suffisent certes pas à écarter toute erreur, mais leur emploi oblige l'homme d'études à reprendre souvent contact avec la réalité.

Un autre élément positif, auquel notre collègue fait heureusement une large place, est l'exposé de la législation actuelle sur les matières économiques complété par le rappel des institutions anciennes. La partie du nouveau volume consacrée aux questions sociales permet d'apprécier particulièrement la méthode dont nous venons de parler.

Celle-ci ne va pas, il est vrai, sans un léger inconvénient. Elle entraîne une certaine dispersion de l'exposé et oblige l'auteur, qui tient à limiter le nombre de ses pages, à indiquer seulement, sans les traiter à fond, tels ou tels points que le lecteur serait curieux de connaître plus complètement. Il semble que l'on ait cette impression en

(1) T. II. Paris, Librairie du *Recueil Sirey*, 1921, 464 p. in-8.

lisant soit l'exposé des théories qui font dépendre le taux du salaire de la productivité du capital, soit les chapitres relatifs à la détermination des taux de l'intérêt. C'est assez dire, d'ailleurs, que l'ouvrage ne lasse pas l'attention et qu'il oblige à penser. Il peut, en outre, grâce à ses références nombreuses et bien choisies, servir de guide aux lecteurs dont la curiosité dépasse les limites nécessaires d'un « cours » très complet.

Le désir de rendre aussi brève et aussi claire que possible la présentation d'une matière abondante et complexe a peut-être empêché M. Truchy de nuancer, autant que l'aurait, semble-t-il, comporté un livre plus étendu, l'énoncé de certaines idées. Ainsi en est-il de la distinction établie (p. 60) entre le commerce international et le commerce entre particuliers : les points communs que présentent, malgré tout, ces deux sortes de commerce ne sont qu'effleurés. Mais tout le reste de l'exposé relatif au commerce extérieur et au change a été traité d'une main très sûre par notre collègue qui avait déjà donné, en une brillante conférence faite, cette année même, à la *Société d'Économie politique*, un résumé de ses opinions sur ce sujet. On le sent très renseigné sur la marche des événements actuels dans le monde économique, mais assez maître de sa critique pour dégager les faits de leurs éléments accidentels et pour y retrouver les grandes lignes des vérités durables. C'est ainsi qu'il a su remettre au point la théorie, illusoire quand elle est généralisée, de la dépréciation monétaire considérée comme prime à l'exportation ; il a osé maintenir qu'une saine monnaie était la condition de toute politique économique prévoyante.

Le livre V consacré à la répartition des biens est précédé d'un premier chapitre de vues générales qui reflète une haute philosophie de la vie économique. Le chapitre de ce même livre concernant la richesse nationale et le livre VI relatif aux finances publiques contiennent d'excellentes définitions et des observations utiles sur la statistique, notamment sur la statistique fiscale. Il était bon de rappeler ces notions fondamentales à un moment où tant d'erreurs se commettent dans l'appréciation de la richesse comparée des nations et de leurs charges financières.

Eug. BOISLANDRY DUBERN.

L'idée de l'autarchie économique et les statistiques du commerce extérieur, par M. Georges DANOS, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des Ponts et Chaussées (1).

Le terme d'autarchie économique employé par M. Danos a été assez peu utilisé en France : il signifie la situation d'un État qui se suffit à lui-même et, en même temps, la théorie de ceux qui sont partisans de ce régime.

M. Danos étudie dans son introduction l'histoire de ce système économique préconisé par Fitch, dans lequel on doit voir un précurseur du pangermanisme et l'organisateur lointain de la terrible guerre de 1914 ; il montre que l'autarchie économique découle naturellement des anciennes doctrines du mercantilisme.

De nombreux tableaux statistiques traduits en graphiques permettent à l'auteur de faire des comparaisons intéressantes des exportations et importations des différents pays dont il étudie le régime douanier ; il ne peut naturellement que constater une interdépendance économique de divers pays qui dépendent beaucoup moins qu'on le croit d'ordinaire de leurs colonies, ce qui lui permet de réfuter la thèse de la prétendue autarchie économique de l'Angleterre et de conclure que cette théorie considérée comme « principe d'action et comme but à atteindre est contradictoire, dangereuse, inutile et irréalisable ».

Personnellement, je ne puis que souscrire entièrement aux conclusions de M. Danos et le féliciter d'avoir su tirer des tableaux de chiffres bien arides des idées intéressantes exposées très clairement ; son livre trouvera place sur la table des économistes et des rares hommes d'État qui se rendent compte que l'économie politique et la statistique sont indispensables pour gouverner leur pays. A. BARRIOL.

(1) Un volume gr. in-8, 87-xiii p., *Société du Recueil Sirey*. Paris.

La loi du 17 avril 1919 sur la réparation des dommages de guerre, par
M. L. GRENINGER, docteur en droit (1).

Le beau travail de notre collègue est moins abstrait que ceux qui ont été publiés jusqu'ici sur la matière parce qu'il a reçu lui-même l'application de la loi et il a su en tirer des enseignements philosophiques qui ne sont pas sans quelque mélancolie!

Il faut d'ailleurs lire le livre qu'il est difficile d'analyser et je me borne à signaler quelques divisions :

La première partie est consacrée à l'étude du droit au paiement et aux formes légales adoptées par la reconnaissance de la dette sociale envers les sinistrés; le détail des opérations pratiques est fort complet et un tableau très clair donne la définition et l'objet des titres de créance.

On sait que le sinistré peut réemployer les immeubles et reconstituer les meubles, réinvestir meubles et immeubles ou ne pas remplacer; M. Greninger rappelle les discussions sur la question des emplois et montre les difficultés que l'on a rencontrées ainsi que les exagérations auxquelles elle a donné lieu.

Le titre II traite des avances et de leur utilisation soit par les particuliers, soit par les groupements, soit par les coopératives; la question pratique de constitution du dossier, des formalités est étudiée à fond et complétée par un tableau des conditions d'attribution des avances.

Le titre III est relatif aux organes de reconstruction : Crédit national, Comptoir général d'achats, Office de reconstitution et nombreux autres services divers.

La quatrième partie indique les résultats; au 31 décembre 1920, il y avait 2.800.000 demandes pour 35 milliards de francs sur lesquels 622.000 décisions avaient accordé près de 5 milliards. En passant, notons un tableau indiquant 67 millions de matériaux achetés par le Service des matériaux et à peu près inutilisables.

Le livre se termine par une critique des idées de ceux qui, amoureux du passé, voudraient reconstituer dans l'état ancien au lieu de profiter de la destruction pour aménager et ordonner rationnellement les reconstructions; notre collègue a raison, mais que peut-on contre la routine de beaucoup de nos compatriotes? M. Greninger a écrit un livre très courageux car il n'a pas ménagé, à côté d'éloges mérités aux juristes qui ont participé à la rédaction de la loi, des critiques sévères à quelques-uns de ceux qui l'ont appliquée; on ne peut que le louer de son impartialité et le remercier de son beau travail.

A. BARRIOL.

La Dette remboursable, par Sir DRUMMOND DRUMMOND FRASER.

Sir Drummond Drummond Fraser, qui s'est spécialisé pendant la guerre dans l'étude de la Dette publique, surtout de la Dette à court terme, a, vers la fin de l'an dernier, présenté à la *Royal Statistical Society* une très intéressante analyse de la Dette britannique. Le but de sa communication était, dit-il, en premier lieu de montrer combien il est mauvais de remplacer une dette à long terme par une dette à court terme, en second lieu de chercher une solution au problème de la Dette en s'inspirant des constatations faites dans les banques.

Voici les faits. Du 1^{er} avril 1914 au 31 mars 1920, l'Angleterre a remboursé par l'émission de bons du Trésor (*Treasury bill*) les éléments de sa Dette arrivés à échéance pendant cette période. D'après les statistiques utilisées par Sir Drummond, cette opération a causé dans le montant des bons du Trésor un accroissement net atteignant £ 618 millions.

Le Trésor, au lieu de se procurer cette somme par une émission de bons, aurait pu

(1) Un volume gr. in-8. Grande Imprimerie de Troyes.

(1) Dans le *Journal of the Royal Statistical Society*, janvier 121, 2p. 26 à 70.

l'obtenir en émettant des obligations ou certificats à moyen ou à long terme. L'expérience faite d'octobre 1917 à septembre 1918 le prouve : dans les treize premières semaines de cette période, les émissions d'obligations et de certificats faites au jour le jour (non sous la forme d'un grand emprunt par souscription publique limitée à peu de semaines) ont produit £ 100 millions. Il est vrai que le taux de ces titres était attrayant et que le taux des dépôts en banque a été réduit en juin 1918; mais ce dernier facteur n'a pu agir que faiblement et seulement à la fin de la période considérée.

Sir Drummond regrette que cette forme de consolidation n'ait pas été continuée au delà de septembre 1918. Avec d'autres éminents financiers anglais il considère une forte émission de bons du Trésor comme aboutissant à l'inflation du crédit et il constate que son accroissement a coïncidé avec la hausse exorbitante des prix. D'ailleurs, l'émission abondante de bons entraîne la hausse de leur taux et, par répercussion, la hausse du taux des prêts commerciaux.

Les autres tentatives de consolidation qui ont été faites après septembre 1918 devaient apporter des déceptions à cause de leurs modalités inopportunes : le grand emprunt de 1919 a coïncidé avec une augmentation d'impôts très rude dont le but annoncé était de fournir, au total de cette année et de la suivante, £ 534 millions pour des amortissements; quant à l'émission de bons à durée facultative de 5 à 15 ans, elle présentait trop de complications pour plaire au grand public.

Sir Drummond critique en passant la méthode consistant à amortir la Dette au moyen d'impôts draconiens, alors que la vie économique du pays n'est pas encore redevenue normale. Il rappelle, à ce sujet, la décision un peu hâtive publiquement prise par le Gouvernement anglais d'augmenter les impôts au point de pouvoir établir un fonds d'amortissement appréciable.

L'alimentation de ce fonds comporte l'affectation de £ 3.840.000 par an pour l'emprunt funding à raison de 1/2 % du capital. Pour amortir à raison de 1/2 % également la dette constituée sous forme d'obligations et de bons du Trésor, qui atteignait £ 3.385 millions en mars 1920, il faudrait affecter à ce service, en plus de celui de l'intérêt, £ 16.925.000 par an. A ce sujet, Sir Drummond signale une observation intéressante suggérée par la pratique des opérations du Trésor : une fois que les obligations (bonds) émises par le Trésor se trouvent classées dans le public, les porteurs en demandent le renouvellement aux échéances, jusqu'à concurrence de 60 % environ, pourvu que les nouvelles conditions soient en harmonie avec la situation financière générale.

Il juge inutile de prélever sur les ressources annuelles du budget, des excédents destinés à augmenter les fonds d'amortissement des emprunts à long terme au delà de ce qui avait été annoncé lors de leur émission; mais il trouverait bon que le Trésor s'engageât à amortir à raison de £ 16.925.000 la dette formée par les obligations et bons du Trésor, ce qui renforcerait le crédit de l'État.

Il cherche une solution du problème dans le fonctionnement des joint stock banks, dont il retrace l'histoire à partir de 1844, avec diagrammes et statistiques de leurs principaux comptes à l'appui.

Considérant l'ensemble des banques du Royaume-Uni, à l'exclusion de la Banque d'Angleterre, il constate que l'excédent de leurs dépôts sur leurs emplois de fonds productifs (escomptes, avances et portefeuille-titres) a passé de £ 159 millions en 1913 à £ 387 millions en 1919, soit un accroissement de £ 228 millions. Dans la même période, le total des disponibilités et ressources à vue a augmenté de £ 294 millions, en passant de £ 293 millions à £ 587 millions.

A la Banque d'Angleterre également, cette période a été caractérisée par un accroissement des excédents de dépôts et d'encaisse.

L'accroissement des dépôts résulte de l'exagération de la Dette flottante, qui, à la fin de 1920, comprenait, en chiffres ronds, £ 1 milliard de bons du Trésor et £ 200 millions d'avances de banque. Les bons du Trésor sont à trois mois en coupures de £ 5.000 ou multiples de 5.000. Les créanciers de cette Dette sont, par suite de l'élévation des coupures, relativement peu nombreux. Sir Drummond estime qu'elle serait moins onéreuse pour l'État si elle était disséminée, et en quelque sorte classée, dans

la masse des portefeuilles britanniques, grâce à une division en coupures de £ 5 par exemple.

Parmi les sommes pour lesquelles les banques ont participé à la formation de cette Dette flottante au moyen de prélèvements, sur les dépôts des particuliers, Sir D. Drummond Fraser (à la suite d'un ingénieux calcul tenant compte de la circulation monétaire, des encaisses restant dans les banques et des sommes en transit révélées par le mouvement des clearing-houses), attribue environ £ 312 millions à la Banque d'Angleterre et £ 700 millions aux autres banques.

La question était de savoir si l'État pourrait trouver, pour amortir sa Dette, £ 534 millions pendant les années 1920-1921 et 1921-1922, puis £ 180 millions pendant chacune des années suivantes.

Pour Sir D. Drummond Fraser, la possibilité ne fait pas de doute, vu l'abondance des disponibilités que l'inflation a créées et qui se sont accumulées dans les banques sans être absorbées par les emplois commerciaux.

La condition nécessaire pour qu'elles s'offrent au Trésor par voie d'emprunt est une amélioration du crédit public.

En vue d'amener ce résultat, l'auteur propose un certain nombre de mesures, les unes bien secondaires, telles que la suppression du droit de timbre sur les chèques; les autres de plus intéressante portée. Parmi ces dernières :

La modération des impôts et les encouragements à la production;

L'émission d'un grand emprunt de consolidation, du type des obligations de la victoire;

L'amortissement, à raison de 1/2 % par an, de la Dette flottante subsistant;

L'acceptation de valeurs du Trésor à moyen et à long terme pour le paiement de certains impôts.

Sir Drummond espère que ces mesures élargiraient et amélioreraient le marché des fonds publics nationaux et faciliteraient les opérations ultérieures.

Il appuie son argumentation de données statistiques beaucoup plus développées que son texte : statistiques des opérations des joint stock banks de 1880 à 1919; statistiques des opérations de l'ensemble des banques du Royaume-Uni de 1889 à 1919; statistiques des opérations de la Banque d'Angleterre de 1880 à 1919; statistiques des opérations de la Banque d'Angleterre de 1880 à 1919; statistiques des opérations du *clearing-house* de Londres de 1880 à 1919; graphique de l'index number de l'Economist de Londres de 1914 à 1920; balance des recettes et dépenses publiques de 1914 à 1920; graphique de l'émission de war-bonds et de war-savings-certificates pour la période 1917-1918.

La Conférence a été suivie d'une discussion très substantielle à laquelle ont pris part des spécialistes bien connus : M. Hartley Withers, Sir Felix Schuster, Sir Josiah Stamp, M. R. G. Hawtrey, M. T. B. Johnston et Sir R. Henry Rew.

E. B. D.

*
* *

L'incidence de la mortalité sur les districts riches et sur les districts, pauvres de Paris et de Londres, par T. H. C. STEVENSON (1).

Dans le numéro de février de notre Journal, M. Barriol a déjà commenté et jugé avec sa sûreté habituelle, les deux articles que M. L. Hersch a publiés dans la *Revue d'Économie politique* sous le titre de « L'inégalité devant la mort ». M. Stevenson, en analysant la même étude, compare les conclusions de celle-ci aux résultats fournis par les statistiques correspondantes de la ville de Londres. Il était fort intéressant, en effet, de savoir si la situation que M. Hersch croit avoir constatée présente un caractère général; il serait à souhaiter que des sondages du même genre fussent effectués dans le plus grand nombre possible de localités. Malheureusement les données font défaut.

(1) Dans le *Journal of the Royal Statistical Society*, janvier 1921, p. 90 à 99.

Supposé même que l'on possédât une commune mesure de la valeur et de la richesse, il se passera longtemps avant que des statistiques comparables soient dressées partout.

Pour la ville de Londres même elles diffèrent de ce qu'elles sont à Paris parce que le régime fiscal n'y est pas le même. M. Hersch a établi ses calculs d'après l'assiette de la contribution personnelle-mobilière; cet impôt n'existant pas en Angleterre, M. Stevenson a pris pour base la statistique des gens de maison.

Il doute cependant que cette différence de méthode suffise à expliquer la différence considérable des résultats obtenus. L'écart entre le taux de mortalité des quartiers pauvres et celui des quartiers riches est beaucoup moindre, d'après ses calculs, à Londres que, d'après les calculs de M. Hersch, à Paris.

Voici, d'après l'un et l'autre statisticien, les chiffres caractérisant les taux de mortalité dans les deux villes :

	Paris		Londres	
	Quartiers riches	Quartiers pauvres	Quartiers riches	Quartiers pauvres
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Mortalité générale	9,6	24,6	10,4	18,9
Mortalité infantile	45	163	72	150
— résultant de la tuberculose	1,08	6,36	0,81	2,47

M. Stevenson fait de nombreuses conjectures sur les causes qui peuvent expliquer la supériorité frappante des écarts parisiens. Les statistiques de l'état civil ne sont pas tenues de la même façon dans les deux villes, notamment en ce qui concerne les personnes changeant de résidence et en ce qui concerne la déclaration de la mortalité infantile. Mais ces explications lui paraissent insuffisantes.

Il fait d'autres remarques curieuses. Tandis qu'à Paris, d'après M. Hersch, la mortalité progresse régulièrement de quartier en quartier avec le degré de pauvreté, à Londres on ne constate aucune régularité : seuls les quartiers vraiment misérables ont une mortalité nettement plus forte que celle des autres. Les statistiques dressées en 1918, à Londres, au sujet de l'épidémie d'influenza, n'ont même fait ressortir aucune différence générale de mortalité entre pauvres et riches.

A l'égard de ces derniers, il faudrait, dans la plupart des cas, comme l'a suggéré M. Barriol, tenir compte des résidences multiples, notamment des séjours que font les malades sur la Côte d'Azur, en Suisse, etc.

Il semble que la question puisse rester à l'étude. Il faut souhaiter, en attendant, que les grandes villes françaises se décongestionnent et que l'hygiène s'y améliore, notamment au point de vue de l'aération.

E. B. D.

VI

LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 21 DECEMBRE 1921

Angleterre. — The Labour Gazette. — The Economist.

Argentine (République). — Boletín del Museo Social Argentino. — Boletín Oficial de la Bolsa de Comercio de Buenos-Aires. — Revista de Economía Argentina.

Australie. — Summary of Commonwealth Production statistics for the years 1909-1910 to 1919-1920.

Belgique. — Le mouvement communal.

Danemark. — Communications statistiques, 4^e série, tome LXII. — Denmark Abroad.

Espagne. — Estadística de la Prensa Periódica de España (Referida al 1^o de Febrero del año 1920).

- États-Unis.** — Industrial Poisoning in making coal-tar dyes and dye intermediates. — *The Geographical Review.* — *Monthly labor Review.*
- Finlande.** — La Banque de Finlande de 1914 à 1920.
- France.** — Statistique financière de l'Algérie, Algérie du Nord et Territoires du Sud, années 1914 et 1915. — Rapport de la Commission supérieure de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse au Président de la République sur les opérations et la situation de cette Caisse, année 1919. — Rapport de la Commission supérieure des Caisses nationales d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents à M. le Président de la République sur les opérations et la situation de ces deux caisses, année 1919. — Bulletin de statistique et de législation comparée, octobre 1921. — Comptes rendus statistiques de l'Office de statistique d'Alsace et de Lorraine, numéro spécial : l'Alsace et la Lorraine économiques. — *Revue de l'Industrie minérale.* — Bulletin de l'Association France-Grande-Bretagne. — *Journal de la Société de Statistique de Paris.* — *L'Expansion économique.* — *L'Union économique de l'Est.* — *Les Intérêts marocains.* — *Le Moniteur des Travaux publics.* — *Le Rentier.* — *Circulaire hebdomadaire du Crédit Français.* — *La Semaine.* — *La Revue économique et financière.* — *Le Courrieriste.* — *L'Intérêt de tous.* — *Les Nouvelles économiques et financières.* — *L'Essor.* — *La France économique et financière.* — Bulletin de la Banque Générale du Nord. — Bulletin de la Société des Agriculteurs de France. — *L'Activité française et étrangère.* — *La Réforme sociale.*
- Italie.** — Bolletino Mensile dell'Ufficio del Lavoro e della statistica della città di Torino. — Bolletino delle Pubblicazioni italiane (biblioteca di Firenze). — *L'Economista.* — La disoccupazione in Italia al 1^o Settembre 1921. — Bolletino del Lavoro e della Previdenza Sociale. — Città di Milano. — L'ufficio municipale del lavoro di Roma. — La Coltura Popolare. — La sicurezza e l'igiene nell'industria. — *Giornale degli Economisti e Rivista di Statistica.* — *La Scuola Positiva.*
- Japon.** — Statistique des causes de décès de l'Empire du Japon pour 1918.
- Norvège.** — *Sociale Meddelelser.* — *Journal du Bureau central de statistique du royaume de Norvège.* — Bulletin mensuel du Commerce extérieur.
- Pays-Bas.** — Annuaire statistique des Pays-Bas pour 1919 (Les colonies). — *Revue mensuelle du Bureau central de statistique des Pays-Bas.* — Mouvement de la population en 1920.
- Pologne.** — La Pologne politique, économique, littéraire et artistique.
- Roumanie.** — Bulletin d'information de l'Office commercial français en Roumanie. — *Analele statistice si economice.*
- Russie.** — Bulletin de la Chambre de Commerce russe de Paris.
- Suède.** — Arpentage en 1920. — Les Chemins de fer suédois en 1918. — Industries métallurgiques en 1920. — Établissements postaux en 1920.
- Suisse.** — Société de Banque suisse (circulaire).
- Tchéco-Slovaquie.** — Rapports de l'Office de statistique de la République. — Résultats préliminaires du recensement de la population du 15 février 1921. — Aperçu statistique du commerce extérieur de la République Tchéco-Slovaque.
- Uruguay.** — Boletín Mensual de estadística del departamento de Montevideo. — *Síntesis estadística de la Republica Oriental del Uruguay* (1921).
- Institut International d'Agriculture.** — Bulletin de statistique agricole et commerciale.
- Institut International de Statistique.** — Bulletin mensuel de l'Office permanent.
- Comité International de la Croix-Rouge.** — *Revue de la Croix-Rouge.*
- Revue de l'Institut de Sociologie.** — N^o 2, tome I.
- F. Virgili.** — Les dommages économiques mondiaux causés par la guerre (Extrait de « *Scientia* »).
- Émile Mireaux.** — Une expérience sociale : les Conseils d'Usine dans le grand-duché de Luxembourg.
- Lucien March.** — La méthode statistique en Économie politique (Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*). — Les modes de mesure du mouvement général des prix (Extrait de « *Metron* »).
- Émile Horn.** — Organisation religieuse de la Hongrie.
- A. Barriol et I. Brochu.** — L'émission du Crédit National en 1921. — L'emprunt de 1 milliard 800 millions de la Ville de Paris en 1921.

Le Gérant : CH. FRIEDEL.
